

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Band:** 55 (2005)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Histoires d'eau. Bisses et irrigation en Valais au XVe siècle [Denis  
Reynard]

**Autor:** Thévenaz Modestin, Clémence

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

In bezug auf das Papsttum liegt ein Bericht vor über die Wahl von Kardinal Johann Franz Albani zum Papst Klemens XI. am 23. November 1700. Die Aufzeichnung ist aufschlussreich für den Charakter dieses Papsts, das Zeremoniell und die Teilnahme des Volks von Rom, das ein Freudenfest erlebte (136/145).

Das Personen- und das Ortsregister werden, wie in den früheren Lieferungen, mit ihren detaillierten und fein gegliederten Angaben sehr gute Dienste leisten für die Auswertungen der Texte in jeder Beziehung. Zusätzlich hervorgehoben seien das Briefregister, das ein Verzeichnis nach Absender und eines nach Empfängern umfasst, das Siegelregister, das Verzeichnis der Drucke und Stiche und der Schlussabschnitt «Addenda et Corrigenda», der die Ergänzung von Angaben und der Korrektur von Irrtümern in früheren Lieferungen enthält.

Mit der 17. Lieferung ist das 30-Jahr-Jubiläum überschritten. Mehr als drei Viertel des Gesamtbestands der Acta Helvetica sind erschlossen und publiziert. Die Bearbeiter haben innert drei Jahrzehnten eine grosse und wertvolle Arbeit geleistet. Zeitgenössische und spätere Historiker werden das gelungene Werk in Dankbarkeit für die Forschung benützen.

*Hellmut Gutzwiller, Brig*

Denis Reynard: **Histoires d'eau. Bisses et irrigation en Valais au XV<sup>e</sup> siècle.** Lausanne 2002 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 30), 252 p.

«Comme... les hommes de Vex... avaient besoin d'eau et d'un aqueduc pour irriguer et arroser certains de leurs prés et possessions en temps de sécheresse, comme cela est la coutume et l'usage dans la patrie du Valais et dans certains lieux avoisinants...», dit un extrait de l'autorisation de construire un nouveau bisse accordée par les habitants et le major de Nendaz aux habitants de Vex, daté du 6 novembre 1453 (p. 185, ma traduction), prouvant ainsi que la conscience de la spécificité valaisanne des bisses était déjà présente au XV<sup>e</sup> siècle... Pourtant, les bisses valaisans ont été étudiés surtout pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. *Histoires d'eau* comble cette lacune bibliographique en étudiant la période médiévale, en particulier le XV<sup>e</sup> siècle, l'époque précisément où se met en place «un système complexe et efficace de gestion de l'eau encore connu de nos jours dans bien des régions» (p. 5).

Mais pourquoi ce développement, et pourquoi le Valais? Denis Reynard souligne d'emblée que le bisse ne peut pas être considéré comme «une condition *sine qua non* à la survie des populations... malgré ce que certains ont pu dire» (p. 29–30). Au contraire, il doit être remis dans le contexte du désir des paysans valaisans, dès le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, d'agrandir leur troupeau bovin à des fins commerciales. Un désir rendu possible par les crises démographiques du XIV<sup>e</sup> siècle, qui ont libéré des terres et diminué la demande de céréales. Or, les prairies de fauche nécessitent en Valais, en raison du climat, un arrosage relativement important pour être productives, d'où l'idée de développer l'irrigation.

Le but principal de l'ouvrage est «d'analyser et de tenter de comprendre l'organisation et la gestion des bisses et, plus généralement, de l'irrigation dans les campagnes valaisannes au XV<sup>e</sup> siècle» (p. 34). Pour cela, l'auteur a choisi comme sources, de préférence à des actes privés ou à des documents de procédure, des textes normatifs: règlements ou statuts de bisses, ratements (répartition des droits d'eau entre les consorts), articles sur les bisses inclus dans l'arbitrage d'un conflit ou dans un règlement communautaire, tous actes susceptibles de donner des informations sur la gestion quotidienne du bisse.

Après avoir présenté dans une première partie le contexte politique et économique qui sert de cadre au développement du réseau des bisses au XV<sup>e</sup> siècle (on

regrettera le caractère un peu général de cette partie, pour laquelle auraient pu être faites plus de références aux sources, à la manière de la méthode heureuse adoptée dans la suite de l'ouvrage) puis souligné la nouveauté au XV<sup>e</sup> siècle des statuts des consortages d'irrigation, Denis Reynard structure son propos autour de trois grandes questions: Comment le consortage est-il organisé? Qui gère le bisse? Comment l'irrigation est-elle pratiquée au quotidien?

La première de ces questions amène l'auteur à reprendre une à une les différentes fonctions et charges évoquées dans les documents qu'il étudie: les prud'hommes, qui doivent régulièrement et selon les lieux organiser un nouveau bisse, le contrôler avant la mise en eau, constater les dégâts qu'il a pu causer; les responsables du partage de l'eau; les gardes du bisse; les entrepreneurs et ouvriers. Aucune hiérarchie claire n'existe entre ces différentes fonctions. Sont évoqués aussi les aspects juridiques: les droits d'irrigation sont en principe vendus avec les parcelles, les femmes n'en sont pas exclues, et il faut pour avoir accès à l'eau avoir des prés à irriguer et s'acquitter d'une somme d'argent pour la construction et l'entretien du bisse.

La seconde grande question est celle de savoir qui gère le bisse: une communauté dans son ensemble ou des particuliers? La réponse est difficile à apporter et varie selon les lieux; les possibilités vont d'une gestion clairement communautaire à un accès à l'eau limité aux «personnes ayant part au bisse». Denis Reynard en arrive à la conclusion que, dans la plupart des cas, la communauté forme le cadre général, mais que c'est un consortage de tenanciers de prés de fauche qui gère le bisse. Les quelques pages consacrées au statut social des utilisateurs du bisse aboutissent au constat qu'il s'agit surtout de familles aisées. On peut se demander si une identification des personnes poussée au-delà des sources imprimées, par exemple dans des reconnaissances foncières, n'aurait pas permis d'affiner l'analyse. Quant à l'importance du seigneur, l'auteur oppose le Valais au Val d'Aoste, où le seigneur est omniprésent dans l'organisation des bisses: il est discret en Valais savoyard, et tout à fait absent en Valais épiscopal.

Finalement, comment l'irrigation est-elle organisée pratiquement? Les sources étudiées permettent de montrer entre autres que chacun pouvait bénéficier de l'eau toutes les 1-3 semaines durant une saison d'irrigation qui s'étendait d'avril à septembre, et que les droits d'eau étaient mesurés soit en temps, soit selon les surfaces de pré de chacun. Des amendes sanctionnaient les abus. Le consort dont le tour était venu entravait le cours principal du bisse pour en détourner l'eau en direction de ses prés; les consorts étaient responsables de l'entretien du bisse et des dégâts causés par ses eaux.

Le texte est complété par l'édition, très soignée, des principaux documents étudiés (sans traduction), d'annexes documentaires, d'un petit glossaire des principaux termes, de la liste des sources utilisées (plus large que les documents publiés), d'une bibliographie et d'un index des noms et des matières. La lecture des sources n'est pas superflue: elle permet au lecteur de «reconstruire» dans leur cohérence les actes qui pour l'analyse ont été ventilés par thème. En somme, un livre très stimulant sur la gestion complexe d'un bien communal à la fin du Moyen Age.

*Clémence Thévenaz Modestin, Berne*